

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical
du 21 mars 2018**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)	Nombre de votes	
		Titulaires	Suppléants		Pour :	Contre : Abstentions :
965	31	18	0	11	18	0 0

Le Comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, le **Mercredi 21 mars 2018** à 10 h 30 à la Maison du Département à SAINT-LÔ (salle Alexis de Tocqueville) sur convocation du 6 mars 2018. M. Patrice PILLET, Président, préside la séance.

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Patrice PILLET, Mme Frédérique BOURY, Mme Christèle CASTELEIN, M. Gabriel DAUBE, M. Pierre de CASTELLANE, M. Antoine DELAUNAY, M. Jean-Paul FORTIN, Mme Maryse HEDOUIN, M. Gilles LELONG, M. Jean LEPETIT, M. Alain NAVARRET.

Délégués des communes titulaires :

M. Pierre-Yves AUSSANT, Mme Simone DUBOSCQ, Mme Françoise K'DUAL, Mme Marie-Françoise LEBONNOIS, M. Hubert MOUCHEL, Mme Emeline THEVENIN

Délégués des chambres consulaires, titulaires :

M. Jean-Christophe BOUTTÉ

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental, titulaires :

M. Jacques COQUELIN (représenté par M. PILLET), M. Sébastien FAGNEN, M. Jean-Marc JULIENNE, Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, Mme Patricia LECOMTE, M. Jean MORIN

Déléguées des communes, titulaires :

M. Stéphane AUCRETERRE, M. Gilles AUGER, M. Thierry TOTAIN.

Délégués des chambres consulaires, titulaires :

M. Daniel DUFEU, Mme Marie-Bénédicte LORENTE (CCI Ouest-Normandie)

Vote du compte administratif 2017

Vu les éléments d'informations figurant au rapport,

Le comité syndical

après en avoir délibéré, vote le compte administratif 2017 établi par le SMEL arrêté au 31 janvier 2018, qui fait apparaître :

- en section d'INVESTISSEMENT :

SECTION D'INVESTISSEMENT	€
RECETTES	48 006.28 €
DEPENSES	79 026.78 €
SOLDE D'EXECUTION	-31 020.50 €
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	220 924.90 €
RESULTAT CUMULE	189 904.40 €
Reste à réaliser 2017	47 954.40 €

- en section de FONCTIONNEMENT :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	€
RECETTES	1 031 448.67 €
DEPENSES	1 063 663.86 €
SOLDE D'EXECUTION	-32 215.19 €
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	55 607.94 €
RESULTAT CUMULE	23 392.75 €

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT DU SMEL,

Patrice PILLET

